



Présentation Ecovoiturage - 19-01-2009

Journaliste : BNP PARIBAS propose sur Internet un service de covoiturage réservé aux personnes ayant une adresse professionnelle rattachée au Groupe BNP PARIBAS en France. Iseult-Line Delfosse) bonjour.

Iseult-Line Delfosse : Bonjour.

Journaliste : Vous êtes chef de projet MOA de l'application chez MCQ Knowledge Management. Alors pourquoi avoir mis en place un outil de covoiturage pour le groupe ?

Iseult-Line Delfosse : Alors l'objectif que nous nous étions fixé, en fait, c'était de faciliter les trajets domicile/travail des collaborateurs du groupe. Le but c'est d'organiser des équipes de covoiturage. Et puis également dans le cadre d'une démarche responsable, l'outil permet de calculer sa réduction de CO2 par exemple, que l'on peut gagner par le partage de son véhicule. En fait on peut voir ce service comme un complément ou une alternative aux transports en commun, que ce soit dans le cadre quotidien ou même de manière ponctuelle, par exemple, pendant les grèves de transports en commun.

Journaliste : Quel retour d'expérience avez-vous sur l'utilisation d'un tel outil et à qui est-il destiné ?

Iseult-Line Delfosse: Nous avons eu un très bon retour d'expérience de BNP PARIBAS ASSURANCES, qui était pionnier sur ce sujet-là, qui a mis en place ce service déjà depuis septembre 2007. L'application, elle, a été éditée par la Société Green Cove, et nous avons choisi d'utiliser cette même application parce qu'elle a été éprouvée par BNP PARIBAS ASSURANCES, et les fonctionnalités principales étaient tout à fait satisfaisantes. L'application est disponible à l'adresse www.ecovoiturage.pro et aujourd'hui, nous souhaitons réaliser ce service pour l'ensemble des collaborateurs du groupe en France. Et par ailleurs, nous prévoyons d'étendre le service à l'international au printemps 2009.

Journaliste : Et doit-on travailler dans la même entité pour covoiturer ?

Iseult-Line Delfosse : Non, pas nécessairement, et même, au contraire, c'est un plus de l'application qui permet de pouvoir mettre en relation des personnes qui travaillent dans des entités différentes. Plus le nombre d'inscrits est important, plus les possibilités de trouver des covoiturages est importante, et donc on peut très bien mettre en relation des personnes qui travaillent pour ARVAL ou pour BDDF par exemple, qui travailleraient dans des zones proches et qui effectueraient des trajets similaires quotidiennement ou ponctuellement.

Journaliste : Nous sommes avec deux collaborateurs qui utilisent le service et qui travaillent chez BNP PARIBAS ASSURANCES. Philippe Mathieu, tout d'abord, bonjour. Quels sont les avantages et les inconvénients de ce service ?

Philippe MATHIEU : Concernant le covoiturage que je pratique depuis environ deux mois, je tiens à insister sur le fait que les avantages sont plus importants que les inconvénients. Alors au niveau des avantages, le premier qui vient à l'esprit, c'est un avantage financier, parce que dans la mesure où on partage son véhicule régulièrement, on partage les frais. Ensuite je dirais que je pratique le covoiturage pour une démarche citoyenne, et enfin je dirais que le trajet est quand même plus sympathique avec une personne à côté de soi et quand on est pris dans un embouteillage, on peut au moins discuter. Pour les inconvénients, je dirais que ce qui vient à l'esprit, c'est au niveau des horaires, car on est obligé en fait de partager ses horaires et enfin, je dirais qu'un autre inconvénient possible, c'est de devoir faire un crochet pour aller récupérer son passager et quelquefois le crochet peut nous emmener dans des embouteillages et bon, voilà, ça peut être un petit peu embêtant.

Journaliste : Sylvain Dumont, vous travaillez également chez BNP PARIBAS ASSURANCES. Alors pourquoi vous êtes-vous inscrit sur le site de covoiturage ?

Sylvain DUMONT : Les moyens de transport qui m'étaient proposés étaient le RER A avec un changement, plus l'utilisation de mon véhicule sur un court trajet, sinon l'autoroute. J'ai regardé, donc, avec mon véhicule, ce que cela me coûterait, un abonnement autoroutier, environ 150 euros par mois plus les frais de carburant qui représentent à peu près la même somme, ce qui fait environ 300 euros, et j'ai donc décidé de regarder sur le site de covoiturage s'il y avait d'autres personnes qui étaient sur ce même type de trajet, à savoir en tant que passager ou conducteur, de façon à pouvoir partager ces frais-là. Et puis le choix de faire du covoiturage aussi a un aspect écologique dans le sens où partager un véhicule pour deux, voire trois personnes, permettrait de participer à améliorer l'environnement.

Journaliste : Est-ce que ce site est facile d'utilisation ?

Sylvain DUMONT : Je pense que ce site est assez simple d'utilisation, surtout que moi, depuis que je m'y suis inscrit, je reçois de manière régulière, à peu près tous les deux mois les nouvelles personnes s'étant inscrites sur les trajets par lequel je passe, et donc me tient informé des personnes que je pourrais soit covoiturer, soit qui pourraient m'emmener. Les trajets sur lesquels je peux m'inscrire sont de deux, voire trois possibles. Pour moi, surtout, l'intérêt de ce site c'est de pouvoir faire profiter d'autres personnes de mon véhicule quitte à faire un petit détour de quelques kilomètres.

Journaliste : Iseult-Line Delfosse, Philippe Mathieu, et Sylvain Dumont, merci beaucoup.